

## L'ECOLE « DU PETIT PARC »

---

### Un peu d'histoire

**« Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres »  
Alexis DE TOCQUEVILLE.**

1951 : La municipalité d'ERGUE-ARMEL est depuis quelque temps déjà, à la recherche d'un terrain pour implanter une école maternelle dans le quartier de Kervir et ses environs dont l'urbanisation se densifie.

L'équipe municipale en place depuis la libération est menée par Monsieur Yves THEPOT, dont il faut rappeler ci-après le parcours exemplaire :

Monsieur Yves THEPOT, né à LORIENT le 17/10/1893 est décédé à QUIMPER le 9/11/1967.

Serrurier de formation, il entre très jeune au parti socialiste (SFIO).

Conseiller municipal d'ERGUE-ARMEL, il est démis de ses fonctions par le gouvernement de VICHY en 1941. le 22 septembre 1944. Il est nommé Président de la délégation spéciale. L'année suivante, il est élu Maire et régulièrement réélu jusqu'en 1959.

En 1960, lors de la fusion des Communes de QUIMPER, ERGUE-ARMEL, KERFEUNTEUN et PENHARS, il devient le premier Maire du grand QUIMPER et le reste jusqu'à son décès. Il a été l'instigateur de nombreuses réalisations parmi lesquelles l'implantation d'HLM, de la ZUP de Kermoysan, du Stade de Penvillers, la construction d'établissements scolaires, particulièrement le lycée technique d'ERGUE-ARMEL qui porte son nom et entre autres, **l'école maternelle dite « du Petit Parc ».**

Juin 1951 une opportunité d'achat d'une propriété sise au 59, rue de la Tour d'Auvergne se présente à la municipalité THEPOT. Il s'agit d'un bien appartenant aux conjoints BOEDÉC constitué d'une habitation de 12 pièces comprenant cave, garage et terrain clos de murs d'une superficie d'environ 2 500 m<sup>2</sup>. **(Il s'agit de notre Petit Parc).**

Le bien est mis en vente en l'étude de Maître FEUNTEUN, agent d'affaires à ERGUE-ARMEL au prix principal de 4 500 000 F. La promesse de vente est datée du 26/06/1951. Elle est valable jusqu'au 31/07/1951.

Pour Yves THEPOT et son équipe, il est urgent d'intervenir. Le prix proposé semble raisonnable, si on se réfère aux transactions effectuées dans le secteur à l'époque ; il soumet donc à l'approbation de son conseil le principe de l'acquisition amiable de cette propriété pour en faire une école maternelle de 2 classes avec salle de repos.

Une 1ère délibération de principe est prise le 2 juillet 1951. Cette dernière est validée par le Préfet du Finistère le 28 juillet 1951.

Une 2ème délibération prise en séance extraordinaire du conseil le 28 juin 1952 entérine cette création d'école maternelle qui est déclarée d'**utilité publique**.

Les formalités administratives sont alors entreprises auprès de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale pour la création dans les bâtiments qui seront construits sur la nouvelle propriété communale d'une école maternelle de deux classes et d'une salle de repos.

En 1952, 3 familles occupent en location la maison de l'expropriété des consorts BOEDEC.

Madame Marie Louise HEBAN-BOHEC, dernière locataire à occuper les lieux, que nous avons rencontréE en décembre dernier, nous décrit avec émotion, nostalgie et poésie les lieux où elle a passé une partie de son enfance :

« le jardin arboré, clos de murs, un écrin de verdure, véritable paradis pour enfants... ».

Ce petit parc arboré et son école où chantent les oiseaux est pratiquement resté dans son état d'origine, nos têtes blondes, brunes, châains, rousses... ne peuvent être privées de ce patrimoine. Il est d'**utilité publique**, à cet endroit.

P/Yves THEPOT  
DCD

L. Toul Reuz du Petit Parc.

\* Sources :

Archives municipales de QUIMPER -  
Registre des délibérations du Conseil Municipal d'ERGUE-ARMEL  
(Années 1951 – 52).

« QUIMPER des rues et des noms au fil du temps »  
M. Hervé GLORENNEC et Jean-François DOUGUET  
(Imprimerie Régionale 29380 BANNALEC – 4ème trimestre 2003).